

Réf: Dossier 363869

## Avis de constitution

### SOCIETE « BLACKLIST »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 NON LOIN DU  
SIEGE IVORIO, Lot 288, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLACKLIST »

Objet : EXPLOITATION DE BAR CLIMATISE ; RESTAURANT ET DIVERS..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 NON LOIN DU  
SIEGE IVORIO, Lot 288, Ilot 29

Dirigeant(s) M SABBAGUE CHARBEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12242 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72840/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

